

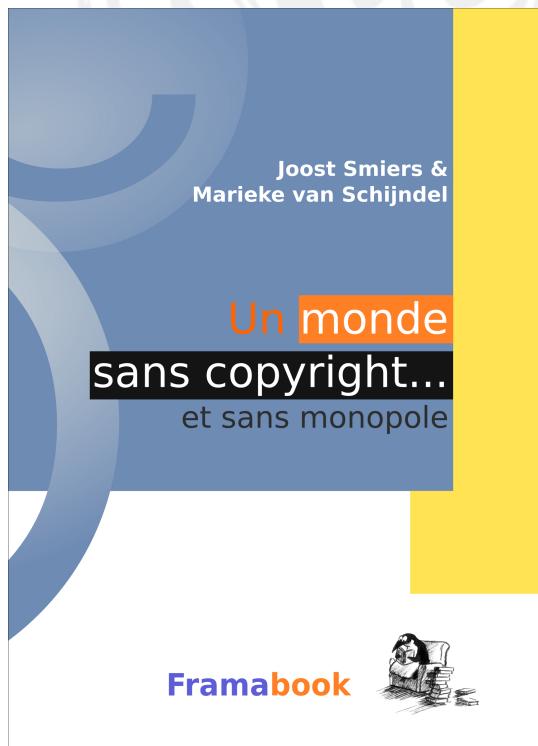
Communiqué de presse

Association Framasoft (<http://www.framasoft.net/>)

FRAMABOOK.ORG

Un monde sans copyright... et sans monopole

« Dans la plupart des cultures, le fait qu'une œuvre soit la propriété d'un ou de plusieurs n'a jamais été une condition pour l'apprécier »



Le droit d'auteur est-il un système archaïque ? Dans cet ouvrage audacieux et polémique, Joost Smiers et Marieke van Schijndel répondent par l'affirmative et élaborent un dossier à charge contre le droit d'auteur et les mécanismes économiques qui en découlent. En formulant l'hypothèse qu'un monde sans copyright (le droit d'auteur et autre droit de propriété intellectuelle) est possible, les auteurs explorent méthodiquement les secteurs où le protectionnisme et les conglomérats culturels créent une distorsion du marché au détriment des artistes, de la création et de la diversité culturelle. Imaginez un terrain de jeu équitable où les artistes pourraient vivre de leur art et où la créativité et les connaissances pourraient intégrer – à nouveau ? – le domaine public pour être partagées... librement.

Un monde sans copyright... et sans monopoles est déjà publié en anglais, espagnol, portugais, chinois, italien, indonésien et néerlandais. La présente traduction en français est issue du projet Framalang.

Joost Smiers est professeur de science politique des arts et chercheur associé au Groupe de Recherche sur l'Art et Économie à l'École Supérieure des Arts d'Utrecht, Pays Bas. Son livre *Arts Under Pressure. Promoting Cultural Diversity in the Age of Globalization* (Zed Books Ltd., 2003) a été traduit en dix langues. Il est de même l'auteur, avec Nina Obuljen, d'un essai sur la promotion et la diversité des expressions culturelles intitulé *Unesco's Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions* (Zagreb 2006). Joost Smiers habite à Amsterdam.

Marieke van Schijndel est directrice du Musée Catharijne Couvent à Utrecht. Elle fut directrice-adjointe du Fondation Mondriaan, qui finance diverses activités internationales sur les terrains des arts plastiques et de l'héritage culturel. Elle possède un Master of Business Administration de l'Université Concordia à Montréal et s'est spécialisée dans les études théâtrales et audiovisuelles. Elle habite à Utrecht.

Licence : [Creative Commons -- Zero \(CC0\) 1.0](#)

ISBN : 978-2-9539187-0-0

Première édition : Avril 2011, Framasoft

Format : A5 – Noir et blanc

Nombre de pages : 100

Prix : 10 euros

En vente sur : [EnVenteLibre.org](#)



Quelques commentaires issus de la préface

par : Christophe Masutti, coordinateur de la collection Framabook,
Benjamin Jean, administrateur de Framasoft et président de la SARD

Au travers des Framabooks et de multiples autres projets¹, l'association Framasoft ne promeut pas seulement le logiciel libre, mais œuvre plus généralement pour l'avancement de la culture libre. Un mouvement qui étend les principes fondateurs du logiciel libre à tous les aspects de la création et de la culture, un *partage organisé* favorisé par le monde numérique dans lequel nous évoluons aujourd'hui. À notre niveau, nous nous inscrivons ainsi dans une réflexion nouvelle sur les rapports entre la création et l'économie, suivant en cela le chemin ouvert par d'illustres penseurs avant nous. Le juriste Lawrence Lessig, par exemple, laissera sans nul doute une empreinte dans l'histoire pour avoir théorisé et généralisé la nouvelle conception du droit d'auteur amorcé par l'informaticien Richard Stallman², et joué un rôle déterminant dans le succès du « mouvement Creative Commons »³. En France, nous pouvons citer de même Philippe Aigrain et son regard éclairé sur la liberté des échanges, une liberté sublimée par Internet et qui conditionne la créativité⁴, ou encore Antoine Moreau, artiste, chercheur et initiateur du mouvement *Copyleft Attitude*, qui avait compris en précurseur l'intérêt d'étendre le copyleft à toutes les sphères de la création. Plus récemment, de nombreux auteurs et artistes ont proposé de réelles alternatives (réflections et réalistes) au monde de la *privatization* – considérée contraire à la créativité – dont l'HADOPI en France représente un archétype frappant⁵.

Dans ce registre, la collection Framabook s'enrichit présentement d'un essai pour le moins audacieux et polémique. Le livre de Joost Smiers et Marieke van Schijndel s'inscrit en effet dans cette tradition des essais engagés, qui n'hésitent pas à remettre en cause les paradigmes les plus ancrés, pour nous exposer les méfaits du droit d'auteur et des mécanismes économiques qui en découlent. Dans le même temps, nos deux auteurs s'inscrivent dans une autre tradition, cette fois beaucoup plus ancienne, initiée par le philosophe Thomas More et sa description de l'île-république d'Utopia, porte ouverte à la modernité européenne, invitation à l'action et au changement social. Ainsi, non satisfait de remettre en question, ils proposent un réel système de substitution qui illustre et rend tangible leur proposition – bien loin de l'acception péjorative et anticréatrice qu'a le mot utopie aujourd'hui, serait-ce un signe des temps ?

À les écouter, cependant, Smiers et van Schijndel ne proposent pas exactement une utopie, mais un remède concret aux maux des artistes – précarité et instrumentalisation sont les qualificatifs qu'ils utilisent bien souvent – et de leur public – qui, tel un consommateur, ne dispose que d'un choix d'artistes limité et n'a pas son mot à dire. Ils s'arment ainsi d'audace et imaginent une rupture pleinement assumée avec le modèle actuel afin de faire table rase (abolition des lois relatives au droit d'auteur, mais aussi suppression des « conglomérats culturels » qui pervertissent le système par leur présence) et laisser la place à une nouvelle économie culturelle. Néanmoins, à la radicalité de la suppression (autoritaire) du copyright et des monopoles répond une analyse fine et détaillée des bases sur lesquelles une économie de la création égalitaire et rétributive pourrait se construire de manière durable.

Qu'elles convainquent ou non, ces réflexions méritent indubitablement d'être largement partagées. Le caractère incitatif du droit d'auteur (et autre droit de propriété intellectuelle) se voit mis à mal dans notre société où l'auteur ne peut vivre de son art

-
- 1 Voir le portail des projets Framasoft sur Framasoft.net.
 - 2 Stallman, R., Williams, S. & Masutti, C. (2010), *Richard Stallman et la révolution du logiciel libre. Une biographie autorisée*. Paris : Eyrolles / *Framabook*.
 - 3 Lessig, L. (2002), *The Future of Ideas. The Fate of the Commons in a Connected World*. New York : Vintage.
 - 4 Aigrain, P. (2008), *Internet et création*. Paris : *In Libro Veritas*.
 - 5 À ce sujet, voir notamment : Nestel, J., Pasquini, M. (collectif d'auteurs) (2009), *La Bataille Hadopi*. Paris : *In Libro Veritas*.

tandis que celui qui exploite ses droits en tire un monopole grâce auquel il domine le marché. La doctrine juridique elle-même est réservée quant à l'évolution actuelle des différents droits de propriété intellectuelle et, même si elle reste généralement protectrice des auteurs et de leur propriété (bien qu'il soit précisé que cette dernière ne doive pas nécessairement être aussi absolue que celle du Code civil), elle devient très critique à l'encontre des exploitants, de leurs monopoles et lobbying⁶... précisant, s'il le fallait, qu' « à tout vouloir protéger, on passe d'une logique de l'innovation à une logique de la rente ». ⁷ Nous sommes donc dans une période assez propice à la réflexion, voire à la contestation, et ce n'est pas une surprise si de nouveaux modèles incitatifs sont proposés afin de remplacer ou rééquilibrer le système actuel – telle la SARD⁸ qui a pour objet de favoriser le libre accès à la culture, grâce à un système de financement par le don (modèle économique très en vogue sur Internet⁹).

Enfin, la question de la licence de cet ouvrage illustre parfaitement le décalage entre le droit positif et le système imaginé par les auteurs. Selon ces derniers, les licences libres et open source sont davantage focalisées sur les œuvres à partager que sur la réalité économique et sociale à laquelle se confrontent les artistes. Elles participeraient ainsi à la constitution d'une classe souvent dévalorisée et parfois démunie. Néanmoins, publier cet ouvrage sans mention de licence aurait eu pour conséquence d'empêcher sa diffusion, ce qui nous a conduit à proposer l'utilisation de la licence [CC-Zero](#)¹⁰ – un beau clin d'œil puisque cette licence reconnaît les droits avant d'organiser leur abandon...

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, *Imagine there is no copyright...* fut choisi pour une traduction collective lors des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre tenues à Bordeaux en juillet 2010. Initié par l'équipe Framalang, ce « Traducthon » fut un essai réussi. Même si le résultat ne pouvait évidemment pas être publié tel quel sans quelques mesures éditoriales, on peut souligner la force avec laquelle il démontre qu'un projet collaboratif, sur une période très courte d'une semaine intensive, permet de produire un résultat de premier ordre en conjuguant les compétences et les motivations. Forts de cette nouvelle expérience, ne doutons pas que les prochains « Traducthons » contribueront eux aussi au partage des connaissances en produisant de nouveaux Framabooks.

Nous tenons à remercier ici Joost Smiers et Marieke van Schijndel pour leur disponibilité et leur écoute, ainsi que toute l'équipe Framalang, les relecteurs de l'équipe Framabook, la Poule ou l'Œuf et In Libro Veritas, toutes les personnes ayant contribué à ce projet et sans qui le partage ne serait qu'un vain mot.

6 Gaudrat, P. (2009), « Les modèles d'exploitation du droit d'auteur », dans : *RTD Com*.

7 Vivant, M. (1998), « L'irrésistible ascension des propriétés intellectuelles ? », dans : *Mélanges Mouly – Litec*, pp. 441–55.

8 La Société d'Acceptation et Répartition des Dons, fondée en 2009 (sard-info.org).

9 Ce modèle se généralise avec des initiatives comme Yooook, Flattr, Ullule, Kachingle ou « J'aime l'info » (ce dernier étant dédié à la presse en ligne).

10 Elle aussi traduite pour les besoins du livre (voir un article du [Framablog](#) à ce propos).

À propos des Framabooks



Se démarquant de l'édition classique, les [framabooks](#) sont dits « livres libres » parce qu'ils sont placés sous une licence qui permet au lecteur de disposer des mêmes libertés qu'un utilisateur de logiciels libres.

Nous incitons à commander les livres pour soutenir le projet mais, quel que soit votre choix, libre à vous, en accord avec la licence, d'utiliser, copier, modifier et distribuer leurs versions numériques, ou tout simplement de tester, c'est-à-dire voir, avant d'acheter ;-)

Un projet culturel

De par leur licence libre, les framabooks s'inscrivent dans cette culture des biens communs qui, à l'instar de Wikipédia, favorise la création, le partage, la diffusion et l'appropriation collective de la connaissance.



Un projet économique

Nous souhaitons témoigner que, contrairement à certaines idées reçues, proposer des livres sous licence libre n'est pas un frein à la réussite commerciale du projet.

Le « pari du livre libre » c'est non seulement réussir à créer une collection de qualité mais c'est aussi arriver à rendre le modèle économiquement viable.

C'est important pour les auteurs qui n'ont pas ménagé leurs temps et leurs efforts pour nous offrir des ouvrages d'excellentes tenues. C'est important pour l'éditeur qui, partie prenante de l'aventure, a tout fait pour tirer les prix vers le bas sans sacrifier à la qualité d'impression. C'est important enfin pour le projet en lui-même et peut-être aussi par extension pour tout projet qui hésiterait à adopter un tel modèle jugé a priori à risque.



Un projet propulsé par La Poule ou l'Œuf

Sous licence libre, [La Poule ou l'Œuf](#) est un puissant moteur Web de livres et de collections.

En partenariat avec l'association [Les Complexes](#) qui gère le projet, nous avons récemment créé [une forge](#) qui devrait à terme accueillir tous les Framabooks dans une Poule ou l'Œuf dédiée, contribuant ainsi à professionnaliser toute notre chaîne éditoriale.

À propos de Framasoft



Framasoft

Lieu d'orientation, d'informations, d'actualités, d'échanges et de projets, Framasoft, de par la diversité et le dynamisme de son réseau, est aujourd'hui l'une des principales portes d'entrée francophones du logiciel libre. Sa communauté d'utilisateurs est créatrice de ressources et apporte assistance et conseil à ceux qui découvrent et font leurs premiers pas avec les logiciels libres. Elle accompagne ceux qui désirent remplacer leurs logiciels propriétaires par des logiciels libres en attachant une attention toute particulière au processus de migration du système d'exploitation Microsoft Windows vers GNU/Linux. Tout ce qui est produit est placé sous licence libre, favorisant ainsi la participation et garantissant que le travail effectué demeurera sans appropriation au bénéfice de tous.

Framasoft a été créé en novembre 2001 par Alexis Kauffmann. En janvier 2004 une association éponyme a vu le jour pour soutenir le développement du réseau.

Le projet Framabook est coordonné par Christophe Masutti.

Pour plus d'information sur Framasoft, consulter <http://www.framasoft.net>